

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -
REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Marché 2011/04 :
Evaluation externe dans le cadre du renouvellement de
l'agrément du CCAS**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

CCAS d'HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye – BP 24
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P)

3- Objet de la consultation :

Réalisation d'une évaluation externe dans le cadre du renouvellement de l'agrément du CCAS

4- Descriptif/planning:

Prestations intellectuelles.
Evaluation pour la commune d'Herbignac : 6000 habitants, environ 80 bénéficiaires et 9 aides à domicile.
Remise de l'évaluation au plus tard le 31 mai 2011.

5- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

Lundi 21 mars 2011 à 12h.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche, « **Procédure adaptée – Marché 2011/04 : Evaluation externe dans le cadre du renouvellement de l'agrément du CCAS – NE PAS OUVRIR** », à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du CCAS
1 avenue de la Monneraye - BP 24
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique, n'est pas autorisée.

Contenu de l'offre :

- Offre financière détaillée
- Mémoire technique sur l'organisation de l'étude, l'engagement sur le délai, avec CV, formations et expériences
- Attestation sur l'honneur
- Attestations d'assurances

6- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le candidat doit remplir les conditions d'accès à la commande publique prescrites par l'article 43 du Code des Marchés publics. Une attestation sur l'honneur que l'entreprise n'est soumise à aucune de ces interdictions sera à présenter.

Les attestations d'assurances seront exigées.

7- Délai de validité des offres

120 jours

8- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Madame CHAMPION, service social / CCAS
1 avenue de la Monneraye
44410 HERBIGNAC
Tel : 02.40.88.90.01 - Fax : 02.40.88.89.97
Mail : f.champion@herbignac.com

9- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP, donc celles qui n'auront pas transmises l'attestation sur l'honneur correspondante.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 50% sur le prix
- 2) 30% sur la valeur technique
- 3) 20% sur le délai

10- Date d'envoi à la publication :

Mardi 1^{er} mars 2011